



FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Février 2025

Le petit Ferton n°2

DON DU SANG

Le prochain rendez-vous pour donner votre sang se tiendra à la salle des fêtes le **mardi 4 mars 2025** de 15 h 30 à 19 h 30.

Les donneurs peuvent réserver directement le créneau qui leur convient sur le site pour la collecte avec le lien suivant : <httpx:esf.link/DxkV2>

Cependant, les personnes venant sans rendez-vous seront les bienvenues.

Pensez à bien manger, et à bien vous hydrater juste avant le don. N'oubliez pas de vous munir d'un document confirmant votre identité avec photo et idéalement d'un stylo. A la fin du prélèvement, prenez le temps nécessaire pour la pause.

L'Établissement Français du Sang (ESF) vous attend nombreux pour ce geste bénévole.

PERMANENCES

Assistante sociale

Tous les vendredis de 10 h à 12 h à la maison médicale,
uniquement sur rendez-vous au 03.26.80.51.49

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Mardi 18 février 2025 de 10 h à 12 h à la Communauté de Communes
au 150 rue des Verriers

MAISON DE L'HABITAT

Mardi 18 février 2025 de 10 h à 12 h en salle des mariages de la mairie

INSEE

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie entre février et avril 2025.

Cette enquête est essentielle pour connaître les inégalités de ressources et comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne (uniquement pour les cartes nationales d'identité biométrique).

Comment faire certifier son identité numérique ?

- Créer votre identité numérique sur le site France Identité
- Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité
- Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC, l'application génère un QR code
- Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande
- Dans les 48 heures après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.
- L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité.

Pour paraître dans le prochain rendez-vous, les associations doivent envoyer leurs articles **avant le 15 de chaque mois** sur la boîte mail accueil@fere-champenoise.fr

Tel : 03 26 42 40 35



Retrouvez nous sur le site Internet IPNS distribué par la commune

Directeur de publication : Gérard GORISSE

